



Ligue interne de matches par 4

Règlement

1. **Formule** Le 19^e Patton de Nyon se déroule selon la formule suisse, à Nyon, de janvier à juin 2018, en match de 24 donnes chacun. Les organisateurs préparent les séries de donnes.
2. **Équipes** Chaque équipe est composée de 4 membres ou davantage, avec un/e capitaine responsable. Chaque équipe peut prendre des remplaçants pour autant que les personnes remplaçantes ne soient pas inscrites dans une autre équipe ; elles ne peuvent remplacer que dans une seule équipe. Chaque remplacement doit être annoncé à l'avance.
3. **Calendrier** Les matchs ont lieu au Bridge Club de Nyon, rue de la Combe 23 à Nyon, un mercredi de chaque mois de janvier à juin, établi sur la base de 7 ou 8 équipes :
 - Mercredi 24 janvier à 20 h
 - Mercredi 28 février à 20 h
 - Mercredi 28 mars à 20 h
 - Mercredi 25 avril à 20 h.
 - Mercredi 23 mai à 20 h.
 - Mercredi 27 juin à 20 h.

Si un match n'est pas joué, l'équipe fautive perd par forfait (0-18)
4. **Classement** Deux classements séparés sont établis : un classement *scratch* et un classement *handicap*. Le handicap de chaque joueur est attribué en fonction du classement de la FSB et/ou de l'évaluation de la Commission d'attribution des handicaps. Cette commission est composée de 3 personnes : Pierre Burki, Mostapha Aminian et Michel Graff.
5. **Prix** Le Patton de Nyon attribue des points rouges FSB pour le classement *scratch*.
6. **Inscription** La finance de participation est de CHF 5.- par joueur et par match

Un tableau d'inscription est affiché au club. Des équipes sont déjà constituées (Capitaines Elayne, Sarah, Mostapha, Michel), mais il reste des places. Vous pouvez également vous renseigner auprès de Michel Graff (021 825 51 14)